



Plan de formation relatif à l'ordonnance sur la formation initiale d'assistante ou assistant en podologie CFC

du 26 septembre 2012

Nr. 82117

	Page
Partie A	
- Compétences	2
Partie B	
- Grille horaire	29
Partie C	
- Procédure de qualification	30
Partie D	
- Organisation, répartition et durée des cours interentreprises	33
Approbation et mise en vigueur	35
Annexe :	
- Liste des documents relatifs à la mise en œuvre de la formation professionnelle initiale	36



Plan de formation : Partie A

Compétences

Objectifs généraux:

Les objectifs généraux décrivent de manière globale les domaines thématiques contenus dans la formation professionnelle. Ils justifient en outre l'importance accordée à ces domaines thématiques. Les objectifs généraux sont valables pour tous les lieux de formation.

Objectifs particuliers:

Les objectifs particuliers expriment un objectif général en termes de comportements devant être adoptés par les personnes en formation dans des situations déterminées. Ils concrétisent le contenu de l'objet d'enseignement. Les objectifs particuliers sont valables pour tous les lieux de formation.

Objectifs évaluateurs:

Les objectifs évaluateurs décrivent les diverses compétences professionnelles. Ils sont spécifiques aux différents lieux de formation.



1. Constat podologique

Objectif général

Le recueil de données est le point de départ de l'activité podologique. Il tient compte de la situation globale des patients. L'interaction du pied avec le reste du corps engendre des effets complexes dont il faut tenir compte dans le constat. Le plan de traitement est établi sur la base des indications recueillies. Cela requiert des connaissances en sciences sociales, en sciences naturelles et dans le domaine légal.

Des personnes appartenant à des groupes à risques peuvent se trouver parmi les patients. Leur traitement exige des connaissances particulières et de l'expérience professionnelle. La formation professionnelle initiale ne permet pas à l'assistante en podologie CFC de traiter de tels patients de manière indépendante. Néanmoins, l'assistante en podologie CFC¹ doit savoir identifier les situations à risques, les complications, connaître en conséquence ses propres limites professionnelles et agir en fonction de la situation.

- Compétences méthodologiques: techniques de travail, approche et action interdisciplinaires axées sur les processus, stratégies d'apprentissage, méthodes de conseil et d'encadrement
- Compétences sociales et personnelles: autonomie et responsabilité, discrétion, attitude orientée vers les patients, apprentissage la vie durant, flexibilité, aptitude à la communication, capacité de gérer des conflits, aptitude au travail en équipe, aptitude au transfert, observation des convenances et présentation adaptée à la situation, résistance physique et psychique

Objectifs particuliers

- 1.1 Lors de l'établissement du bilan, l'assistante en podologie CFC a conscience de la nécessité de recueillir toutes les données indispensables concernant les patients, comme ses antécédents médicaux et sa situation bio-psycho-sociale.

Objectifs évaluateurs		Niveau de C.	Ecole	Entreprise	CI
L'assistante en podologie CFC est en mesure de...					
1.1.1	...expliquer, à sa manière, les notions de maladie et de santé (selon la définition usuelle de l'OMS, p. ex.)	C2	x		
1.1.2	...expliquer les grandes étapes vécues par une personne au cours de son existence	C2	x		
1.1.3	...s'entretenir avec des patients en fonction de leur âge	C5		x	
1.1.4	...décrire les répercussions les plus fréquentes des handicaps sur la vie des personnes concernées	C2	x		

¹ Pour faciliter la lecture du document, le féminin est utilisé ici pour désigner les deux sexes, sinon on emploie le masculin pluriel.



1.1.5	...décrire la manière adéquate de traiter les personnes souffrant de handicaps divers	C2	x		
1.1.6	...réagir de manière adéquate envers les personnes souffrant de handicaps divers	C5		x	
1.1.7	...décrire le ressenti des patients et les principales manifestations de maladies et d'accidents	C2	x		
1.1.8	...faire preuve de compréhension et d'empathie envers les personnes atteintes de maladies graves	C5		x	
1.1.9	...décrire, sur la base d'exemples, comment elle peut faire preuve de compréhension et d'empathie envers les personnes gravement malades	C3			x
1.1.10	...décrire, à sa manière, le contexte social d'une personne (logement, finances, travail, réseau social et formation)	C2	x		
1.1.11	...expliquer quelles sont les répercussions du contexte social (cf. 1.1.10) sur les prestations podologiques	C2	x		
1.1.12	...tenir compte du contexte social des patients de manière appropriée	C5		x	
1.1.13	...inscrire les faits déterminants de la situation sociale des patients dans leur dossier	C3		x	
1.1.14	...décrire, sur la base d'exemples, l'importance potentielle de la situation culturelle des patients pour le traitement podologique	C2	x		
1.1.15	...obtenir, lors de situations concrètes, les informations nécessaires au travail quotidien concernant les personnes de contextes culturels différents, ce auprès des patients ou dans la littérature.	C3	x		
1.1.16	...se comporter conformément à la situation sur la base des informations obtenues	C5		x	
1.1.17	...décrire, sur la base d'exemples donnés, comment tenir compte du contexte culturel des patients	C3	x		
1.1.18	...décrire les processus chimiques naturels	C2	x		
1.1.19	...employer la terminologie spécifique à la podologie conformément à la situation	C2		x	
1.1.20	...décrire, à sa manière, les bases de la physiologie et de l'anatomie du corps humain	C2	x		
1.1.21	...décrire, à sa manière, les signes vitaux	C2	x		
1.1.22	...décrire, à sa manière, la structure et la fonction de la cellule	C2	x		
1.1.23	...décrire, à sa manière, la structure, la motricité et la reproduction de la bactérie, du virus et de la mycose	C2	x		
1.1.24	...décrire, à sa manière, les notions de diffusion, d'osmose et de phagocytose (métabolisme)	C2	x		
1.1.25	...décrire, à sa manière, la formation sanguine, la moelle épinière et la coagulation sanguine	C2	x		
1.1.26	...décrire, à sa manière, la différence entre artères, veines et vaisseaux lymphatiques, ainsi que leur structure et leur fonction	C2	x		
1.1.27	...décrire, à sa manière, la structure et la fonction des différents tissus	C2	x		



1.1.28	...décrire, à sa manière, la fonction du cartilage et des os	C2	x		
1.1.29	...décrire, à sa manière, la fonction des ligaments et des tendons	C2	x		
1.1.30	...décrire, à sa manière, la structure et la fonction du cœur	C2	x		
1.1.31	...esquisser schématiquement le cœur	C2	x		
1.1.32	...décrire, à sa manière, la circulation sanguine principale et périphérique	C2	x		
1.1.33	...décrire grosso modo, à sa manière, la structure et la fonction des poumons, du pancréas, des reins, des systèmes digestif, respiratoire, nerveux, immunitaire et hormonal	C2	x		
1.1.34	...décrire, à sa manière, l'appareil locomoteur	C2	x		
1.1.35	...décrire, à sa manière, la structure de la peau et ses différentes couches	C2	x		
1.1.36	...décrire, à sa manière, la fonction de la peau	C2	x		
1.1.37	...décrire, à sa manière, l'anatomie, la fonction, la formation et la croissance des ongles	C2	x		
1.1.38	...énumérer les organes des sens et les organes de reproduction	C1	x		
1.1.39	...identifier tous les os de la cheville et du pied	C2	x		
1.1.40	...dessiner schématiquement les os de la cheville et du pied	C2	x		
1.1.41	...décrire les diverses articulations de la jambe et du pied	C2	x		
1.1.42	...décrire toutes les articulations du pied (en détail) au bassin	C2	x		
1.1.43	...décrire, à sa manière, les muscles de la cheville, leur origine, leur tracé, leurs insertions, leurs actions et leur fonction	C2	x		
1.1.44	...connaître les noms latins des muscles du pied et du bas de la jambe	C2	x		
1.1.45	...décrire, sur la base d'exemples, des allergies et nommer leurs allergènes, ainsi que décrire l'évolution de la maladie et le traitement correspondant	C3	x		
1.1.46	...décrire, sur la base d'exemples, des eczémas de contact, des anomalies et des tumeurs (mélanomes) dermatologiques, leur évolution et leur traitement	C3	x		
1.1.47	...décrire, sur la base d'exemples, les infections dermatologiques, tels abcès, furoncle, érysipèle, panaris	C3	x		
1.1.48	...décrire, sur la base d'exemples, les types des mycoses dermatologiques et des verrues, et en décrire les causes, l'évolution et le traitement correspondant	C3	x		
1.1.49	...décrire, sur la base d'exemples, les causes, le tableau clinique, l'évolution et le traitement du psoriasis	C3	x		
1.1.50	...décrire, sur la base d'exemples, les dommages physiques, thermiques et chimiques de la peau	C3	x		



1.1.51	...décrire, à sa manière, et sur la base d'exemples, les diverses maladies unguéales (onychocryptose, onycholyse, onychiauxis, onychogryphose, hématome sous-unguéal, mélanome unguéal) et leur traitement	C3	x		
1.1.52	...décrire l'apparition, le tableau clinique et le traitement des mycoses unguéales	C2	x		
1.1.53	...énumérer les diverses opérations des ongles incarnés	C1	x		
1.1.54	...décrire, à sa manière, les maladies ci-dessous et leurs répercussions <ul style="list-style-type: none"> • maladie du métabolisme (diabète, goutte), • rhumatismes (arthrose, arthrite), • troubles artériels, veineux, lymphatiques, ulcère variqueux, • maladies cardiaques, circulatoires, infarctus, • hépatite, VIH 	C2	x		
1.1.55	...décrire, à sa manière, l'usage de désinfectants pour les patients et pour sa protection personnelle dans le cadre professionnel	C2	x		
1.1.56	...énumérer les grandeurs physiques	C1	x		
1.1.57	...effectuer des calculs d'unité et de concentration	C3	x		
1.1.58	...expliquer, à sa manière, à une professionnelle les principales déformations du pied	C2	x		
1.1.59	...expliquer le lien entre les maladies et les malpositions ou les déformations du pied	C2	x		
1.1.60	...énumérer les corrections technico-orthopédiques et les moyens existants en calzéologie	C1	x		
1.1.61	...décrire à une professionnelle les tableaux cliniques orthopédiques spécifiques	C2	x		
1.1.62	...nommer les tableaux cliniques orthopédiques spécifiques relevant d'un traitement médical	C1	x		
1.1.63	...reconnaître les fonctions biomécaniques de l'appareil de locomotion	C4	x		
1.1.64	...décider, lors de tableaux cliniques orthopédiques spécifiques, si elle traite les patients ou si elle les adresse à des tiers	C4		x	
1.1.65	...enregistrer des données podologiques de manière complète	C3		x	
1.1.66	...inscrire les données dans le dossier des patients	C3		x	
1.1.67	...transmettre les données selon la procédure déterminée	C3		x	
1.1.68	...utiliser les appareils comme il convient	C3			x
1.1.69	...effectuer les mesures et les tests podologiques requis	C3			x
1.1.70	...évaluer le résultat des mesures et des tests podologiques	C3			x



1.1.71	...expliquer à une professionnelle le lien entre le résultat des mesures, des tests et des autres données recueillies	C4			x
1.1.72	...évaluer ses propres limites en présence de patients appartenant à des groupes à risques	C5		x	
1.1.73	...décrire ce qu'on entend par patients appartenant à des groupes à risques	C2	x		
1.1.74	...établir le dossier des patients selon l'anamnèse	C3			x
1.1.75	...clarifier si la caisse-maladie ou l'assurance accidents assume les coûts.	C2			x

1.2 Objectif particulier

L'assistante en podologie CFC a conscience de la nécessité de respecter les droits des patients, le secret professionnel, la protection des données ainsi que les dispositions légales.

Objectifs évaluateurs		Niveau de C.	Ecole	Entreprise	CI
L'assistante en podologie CFC est en mesure de...					
1.2.1	...expliquer à une professionnelle les droits et devoirs des patients	C2	x		
1.2.2	...respecter en tout temps les droits et devoirs des patients	C3		x	
1.2.3	...informer les patients de leurs droits et devoirs comme la situation l'exige	C3		x	
1.2.4	...expliquer, à sa manière, la signification des notions de secret professionnel, de devoir de réserve et de protection des données pour l'exercice de la profession	C2	x		
1.2.5	...respecter le secret professionnel et le devoir de réserve en tout temps dans le travail quotidien	C3		x	
1.2.6	...garantir la protection des données en tout temps dans le travail quotidien	C3		x	
1.2.7	...expliquer, sur la base d'exemples, comment respecter le secret professionnel, le devoir de réserve et la protection des données.	C3			x



1.3 Objectif particulier

L'assistante en podologie CFC interprète les diagnostics et les ordonnances médicales simples, notamment, et les applique.

Objectifs évaluateurs		Niveau de C.	Ecole	Entreprise	CI
L'assistante en podologie CFC est en mesure de...					
1.3.1	<p>...décrire, à sa manière, l'apparition, les effets et le traitement des maladies ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none">• maladie d'Haglund,• épine calcanéenne,• fibromatose plantaire,• maladie de Morton,• métatarsalgie,• syndrome du 2^e espace métatarsien,• tendinite d'Achille,• bursite,• tableau clinique de la nécrose osseuse aseptique, ainsi que ses atteintes au pied,• excroissances osseuses plantaires (exostoses),• diverses déformations pathologiques (pied bot, creux, équin, plat, valgus-varus, hallux rigidus, hallux valgus, p. ex.),• déformations pathologiques des orteils,• déformations rhumatismales (polyarthrite rhumatoïde),• répercussions du diabète sur le pied,• neuropathies du pied,• déformations de la colonne vertébrale	C2	x		
1.3.2	<p>...énumérer les diverses méthodes d'opérations chirurgicales:</p> <ul style="list-style-type: none">• opérations des parties antérieure et postérieure du pied: Hallux rigidus, Hallux valgus, orteils en griffes, en marteau, p. ex.,• diverses arthrodèses dans la zone du pied,• énumérer les diverses formes d'amputation,• articulations du genou et de la hanche	C1	x		



1.3.3	...énumérer les blessures des muscles et des tendons dans la zone du pied	C1	x		
1.3.4	...énumérer les fractures les plus fréquentes du pied	C1	x		
1.3.5	...décrire à une professionnelle l'application de <ul style="list-style-type: none"> • produits dermatologiques, • traitement anti-infectieux, • traitement de glucocorticoïde, • traitement thérapeutique veineux, • traitement contre la goutte, • traitement anticoagulant, • traitement à l'insuline, • traitement de l'hypertension et l'hypotension artérielles, • traitement de l'angine de poitrine 	C2	x		
1.3.6	...interpréter les données recueillies	C5		x	
1.3.7	...intégrer les données recueillies dans le plan du traitement	C3		x	
1.3.8	...expliquer à une professionnelle les diagnostics et les prescriptions médicales simples	C2	x		
1.3.9	...expliquer, sur la base d'exemples donnés, les mesures podologiques à prendre sur un ordre médical simple, du bottier orthopédiste ou du technicien orthopédique	C3	x		
1.3.10	...appliquer les ordres médicaux simples	C3		x	
1.3.11	...reconnaître la différence entre les ordonnances ou diagnostics médicaux simples et complexes sur la base d'exemples, et les expliquer			x	
1.3.12	...reconnaître ses propres limites professionnelles et recourir aux professionnels ad hoc en cas de diagnostics médicaux complexes ou leur transmettre les patients.			x	



1.4 Objectif particulier

Lors du constat, l'assistante en podologie CFC examine la peau, les téguments, les ongles, les orteils et les pieds des patients en tenant compte des signes cliniques et des symptômes généraux.

Objectifs évaluateurs		Niveau de C.	Ecole	Entreprise	CI
L'assistante en podologie CFC est en mesure de...					
1.4.1	...expliquer à une professionnelle les signes cliniques de la peau, des téguments, des ongles, des orteils et des pieds en bonne santé ou atteints d'une pathologie	C2	x		
1.4.2	...décrire correctement les signes cliniques de la peau, des téguments, des ongles, des orteils et des pieds en bonne santé ou atteints d'une pathologie	C3	x		
1.4.3	...expliquer à une professionnelle les pathologies spécifiques de la peau et des ongles (hyperkératose et ongles hypertrophiés)	C2	x		
1.4.4	...décrire les symptômes des pathologies dermatologiques et unguéales et en expliquer la signification	C3	x		
1.4.5	...décider si un traitement est indiqué ou pas selon le tableau clinique podologique.	C4			x

1.5 Objectif particulier

L'assistante en podologie CFC évalue les besoins de soins podologiques des patients.

Objectifs évaluateurs		Niveau de C.	Ecole	Entreprise	CI
L'assistante en podologie CFC est en mesure de...					
1.5.1	...évaluer les besoins de base de soins podologiques des patients	C3		x	
1.5.2	...évaluer les besoins particuliers de soins podologiques (technique d'orthèse plantaire, onychoplastie partielle, orthonyxie, massage)	C5		x	
1.5.3	...expliquer à une professionnelle ce que sont les besoins bio-psycho-sociaux	C2	x		
1.5.4	...décrire les besoins bio-psycho-sociaux des patients pouvant influencer le traitement podologique	C2	x		
1.5.5	...expliquer comment intégrer de manière adéquate les besoins bio-psycho-sociaux des patients dans le traitement podologique.	C5		x	



1.6 Objectif particulier

L'assistante en podologie CFC établit un plan de traitement simple.

Objectifs évaluateurs		Niveau de C.	Ecole	Entreprise	CI
L'assistante en podologie CFC est en mesure de...					
1.6.1	...justifier les options de traitement sur la base d'exemples donnés	C3			x
1.6.2	...de proposer des options de traitements et les justifier	C4		x	
1.6.3	...établir un plan de traitement simple pour un patient	C3		x	
1.6.4	...établir un plan de traitement simple pour un patient fictif	C3			x
1.6.5	...expliquer aux patients le plan de traitement de manière compréhensible	C3		x	
1.6.6	...obtenir l'accord des patients pour l'application du traitement	C5			x
1.6.7	...reconnaître ses propres limites professionnelles et recourir aux professionnels ad hoc en cas de diagnostics médicaux complexes ou leur transmettre les patients.	C3		x	



2. Traitement

Objectif général

Le traitement podologique représente la tâche primordiale de la profession. L'assistante en podologie CFC élimine, manuellement ou à l'aide d'appareils, les cors et/ou la peau morte des pieds des patients, traite les ongles déformés ou incarnés, applique une variante thérapeutique d'orthonyxie, d'onychoplastie ou d'orthoplastie, applique des pansements, coussinets anti-compresseurs, confectionne des orthèses. La gymnastique et le massage du pied peuvent également figurer parmi les tâches principales.

On attend qu'elle applique de manière professionnelle les techniques apprises. Afin de garantir l'efficacité du traitement, il faut en vérifier constamment les résultats selon les objectifs fixés. Dès que des complications surgissent, l'assistante en podologie CFC est tenue de reconnaître ses limites professionnelles, de les respecter et de faire appel à une podologue diplômée.

La collaboration avec les patients représente un défi pour l'assistante en podologie CFC, ceux-ci pouvant se trouver dans des situations sanitaires difficiles. Afin de tenir compte des exigences requises par les relations professionnelles avec les patients, il convient d'accorder une attention particulière au développement de compétences sociales et personnelles, notamment en matière de discrétion, d'attitude orientée vers les patients, ainsi que d'observation des convenances et de présentation adaptée à la situation.

Les podologues doivent acquérir des connaissances et un savoir-faire solides, et pouvoir les appliquer dans les traitements. Des connaissances de base sont dispensées sur l'orthonyxie, l'onychoplastie et l'orthoplastie, permettant à l'assistante en podologie CFC d'appliquer une variante thérapeutique de ces techniques.

Compétences méthodologiques: techniques de travail, approche et action interdisciplinaires axées sur les processus, stratégies d'apprentissage, méthodes en matière de conseil et d'encadrement

Compétences sociales et personnelles: autonomie et responsabilité, discrétion, attitude orientée vers les patients, apprentissage la vie durant, flexibilité, aptitude à la communication, capacité de gérer des conflits, aptitude au travail en équipe, aptitude au transfert, observation des convenances et présentation adaptée à la situation, résistance physique et psychique



2.1 Objectif particulier

L'assistante en podologie CFC traite des kératoses d'origine et de localisation diverses.

Objectifs évaluateurs

Objectifs évaluateurs		Niveau de C.	Ecole	Entreprise	CI
L'assistante en podologie CFC est en mesure de...					
2.1.1	...appliquer des mesures selon le plan de traitement conformément à la situation	C3		x	
2.1.2	...adapter les mesures de traitement à la situation	C5		x	
2.1.3	...expliquer à une professionnelle l'effet recherché des mesures de traitement proposées	C3			x
2.1.4	...appliquer les techniques manuelles de traitement de kératoses	C2		x	
2.1.5	...justifier le choix d'instruments à une professionnelle	C3		x	
2.1.6	...réaliser une exérèse de kératose sans relief entre la peau saine et la peau traitée	C3		x	
2.1.7	...justifier les mesures proposées sur la base des données recueillies (cf. 1 ^{er} constat podologique).	C5		x	

2.2 Objectif particulier

L'assistante en podologie CFC traite les ongles sains et/ou atteints d'une pathologie.

Objectifs évaluateurs

Objectifs évaluateurs		Niveau de C.	Ecole	Entreprise	CI
L'assistante en podologie CFC est en mesure de...					
2.2.1	...exécuter des mesures de traitements simples (ongles) conformément à la situation	C3		x	x
2.2.2	...exécuter des mesures de traitements particulières (orthonyxie, onychoplastie partielle, p. ex.) quand la situation l'exige	C3		x	x
2.2.3	...expliquer à une professionnelle l'effet recherché des mesures thérapeutiques proposées	C2			x
2.2.4	...appliquer les techniques manuelles du traitement des ongles	C3		x	
2.2.5	...justifier envers une professionnelle le choix des instruments	C3		x	
2.2.6	...utiliser les instruments de telle sorte que les ongles soient traités sans éclats ni inégalités	C3		x	
2.2.7	...justifier les mesures proposées sur la base des données recueillies (cf. 1 ^{er} constat podologique).	C5		x	



2.3 Objectif particulier

L'assistante en podologie CFC applique les principales thérapeutiques topiques en tenant compte des indications et contre-indications.

Objectifs évaluateurs		Niveau de C.	Ecole	Entreprise	CI
L'assistante en podologie CFC est en mesure de...					
2.3.1	...expliquer à une professionnelle les principes de la pharmacologie des topiques usuels dans l'exercice de la profession	C2	x		
2.3.2	...expliquer à une professionnelle les thérapeutiques topiques usuelles dans l'exercice de la profession, leur mode d'action, leurs effets secondaires et leur mode d'administration	C2	x		
2.3.3	...appliquer, de manière conforme à la situation, les thérapeutiques topiques usuelles dans l'activité professionnelle	C3		x	
2.3.4	...justifier envers une professionnelle l'usage des thérapeutiques topiques usuelles	C2		x	
2.3.5	...contrôler, de manière conforme à la situation, l'effet des thérapeutiques topiques	C3		x	
2.3.6	...expliquer les notions de base de la pharmacologie	C2	x		
2.3.7	...informer, de manière compréhensible, les patients de la médication	C3		x	
2.3.8	...intégrer les patients au contrôle de la médication comme la situation l'exige	C5		x	
2.3.9	...faire adhérer les patients à l'idée de leur responsabilité dans la médication	C3		x	
2.3.10	...instruire, de manière compréhensible, les patients à l'usage des thérapeutiques topiques	C3			x
2.3.11	...justifier les mesures proposées sur la base des données recueillies (cf. 1 ^{er} constat podologique).	C5		x	

2.4 Objectif particulier

L'assistante en podologie CFC applique des pansements et des orthèses simples.

Objectifs évaluateurs		Niveau de C.	Ecole	Entreprise	CI
L'assistante en podologie CFC est en mesure de...					
2.4.1	...choisir, conformément à la situation, les techniques et le matériel requis en fonction du plan de traitement	C3		x	
2.4.2	...énumérer tous les pansements et orthèses nécessaires à l'exercice de la profession	C1			x



2.4.3	...expliquer à une professionnelle l'application de pansements et d'orthèses simples	C2			x
2.4.4	...expliquer à une professionnelle les principes de l'application de pansements et d'orthèses simples	C2			x
2.4.5	...justifier les mesures proposées sur la base des données recueillies (cf. 1 ^{er} constat podologique)	C5		x	
2.4.6	...appliquer des pansements et des orthèses simples	C3			x
2.4.7	...effectuer des corrections technico-orthopédiques simples	C3		x	
2.4.8	...expliquer à une professionnelle, sur la base d'exemples, l'effet recherché des mesures prises.	C3			x

2.5 Objectif particulier

L'assistante en podologie CFC pratique, dans un but de confort, la gymnastique du pied et le massage.

Objectifs évaluateurs		Niveau de C.	Ecole	Entreprise	CI
L'assistante en podologie CFC est en mesure de...					
2.5.1	...expliquer les trois mouvements de massage en langage simple	C2			x
2.5.2	...décrire à une professionnelle le déroulement du massage podologique	C2			x
2.5.3	...expliquer à une professionnelle l'effet physiologique de la gymnastique du pied et des massages sur la base de ses connaissances en physiologie et anatomie	C2	x		
2.5.4	...appliquer les techniques de massages de manière appropriée et respecter le déroulement du massage	C3			x
2.5.5	...initier, de manière appropriée, les patients à la gymnastique du pied	C3			x
2.5.6	...choisir la gymnastique du pied et les massages qui conviennent selon les données recueillies (cf. 1 ^{er} constat podologique)	C3			x
2.5.7	...justifier envers une professionnelle l'application de la gymnastique du pied et des massages proposés	C3			x
2.5.8	...expliquer à une professionnelle l'effet recherché de la gymnastique du pied et des massages proposés.	C2			x



2.6 Objectif particulier

L'assistante en podologie CFC reconnaît les complications et/ou les effets des traitements et adresse les patients au professionnel ad hoc.

Objectifs évaluateurs		Niveau de C.	Ecole	Entreprise	CI
L'assistante en podologie CFC est en mesure de...					
2.6.1	...comparer constamment le déroulement du traitement avec le plan, et d'en documenter les divergences	C4	x		
2.6.2	...expliquer à une professionnelle les effets secondaires potentiels des traitements podologiques	C2	x		
2.6.3	...expliquer à une professionnelle les complications survenant dans la pratique, sur la base des connaissances de la physiopathologie et de l'anatomie	C2		x	
2.6.4	...évaluer le résultat du traitement sous la supervision de la supérieure hiérarchique	C4		x	
2.6.5	...adapter le plan de traitement. En cas de complication elle fait appel à une podologue diplômée ou une professionnelle de niveau équivalent.	C6		x	

2.7 Objectif particulier

L'assistante en podologie CFC rédige un dossier de soins pour chaque patient.

Objectifs évaluateurs		Niveau de C.	Ecole	Entreprise	CI
L'assistante en podologie CFC est en mesure de...					
2.7.1	...gérer le dossier des patients selon les modèles et les directives internes de l'entreprise	C3		x	
2.7.2	...expliquer à une professionnelle les principes du dossier de traitement	C2			x
2.7.3	...justifier, à sa manière, l'importance du dossier de traitement.	C2			x



2.8 Objectif particulier

L'assistante en podologie CFC respecte les principes de sécurité, de confort, d'efficacité, d'économie et d'éthique dans le suivi des patients (objectifs évaluateurs relatifs à l'éthique, voir 5.1).

Objectifs évaluateurs		Niveau de C.	Ecole	Entreprise	CI
L'assistante en podologie CFC est en mesure de...					
2.8.1	...expliquer à une professionnelle les principes de sécurité déterminants pour l'activité professionnelle	C2	x		
2.8.2	...respecter les principes de sécurité déterminants pour l'exercice de la profession	C3		x	
2.8.3	...décrire à une professionnelle l'importance du principe du confort des patients	C2	x		
2.8.4	...tenir compte du confort des patients de manière appropriée dans l'exercice de la profession	C5		x	
2.8.5	...expliquer à une professionnelle un procédé de vérification de l'efficacité de l'activité professionnelle	C2	x		
2.8.6	...vérifier l'efficacité de l'activité professionnelle selon les directives de l'entreprise	C3		x	
2.8.7	...expliquer à une professionnelle les principes essentiels d'économie de travail en matière de durée, d'utilisation du matériel, de nombre de traitements, de recommandation de produits	C2	x		
2.8.8	...respecter les principes essentiels d'économie de travail	C3		x	
2.8.9	...analyser, sur la base de situations concrètes, l'écart entre les attentes des patients et les possibilités de traitement et proposer des solutions	C6			x
2.8.10	...expliquer à une professionnelle, sur la base d'un exemple donné, l'importance de la sécurité, du confort, de l'efficacité, de l'économie et de l'éthique pour la prise en charge des patients.	C5			x



3. Conseil podologique simple et promotion de la santé

Objectif général

Le conseil podologique CFC comprend l'information et l'initiation des patients aux mesures préventives, palliatives et curatives ainsi qu'aux mesures de maintien et de promotion de la santé. L'assistante en podologie CFC y met en œuvre ses connaissances de base des méthodes en matière de conseil et d'encadrement. Outre les aptitudes professionnelles et méthodologiques, un langage adapté aux interlocuteurs, l'observation des convenances et une présentation adaptée à la situation sont essentiels. Les assistantes en podologie CFC contribuent, en conseillant des particuliers et en prenant les mesures appropriées, à la prévention des douleurs et des maladies du pied. Les mesures préventives s'étendent également à la protection des infections et des maladies transmissibles.

L'assistante en podologie CFC doit pouvoir reconnaître de manière sûre ses propres limites professionnelles et agir conformément à la situation.

L'assistante en podologie CFC contribue au conseil et à la promotion de la santé. Les compétences de base pour prodiguer un conseil podologique simple doivent donc lui être dispensées.

Compétences méthodologiques:	techniques de travail, approche et action interdisciplinaires axées sur les processus, stratégies d'apprentissage, méthodes en matière de conseil et d'encadrement
Compétences sociales et personnelles:	autonomie et responsabilité, discrétion, attitude orientée vers les patients, apprentissage la vie durant, flexibilité, aptitude à la communication, capacité de gérer des conflits, aptitude au travail en équipe, aptitude au transfert, observation des convenances et présentation adaptée à la situation, résistance physique et psychique

3.1 Objectif particulier

L'assistante en podologie CFC contribue à la prévention des maladies et des affections du pied (information et conseil).

Objectifs évaluateurs		Niveau de C.	Ecole	Entreprise	CI
L'assistante en podologie CFC est en mesure de...					
3.1.1	...expliquer à une professionnelle la notion et l'importance de la prévention primaire	C2	x		
3.1.2	...initier les patients aux traitements simples permettant de prévenir les affections et les maladies du pied	C3		x	
3.1.3	...initier les patients aux mesures préventives simples	C3		x	
3.1.4	...expliquer à une professionnelle les règles de la conduite d'entretien	C2			x
3.1.5	...appliquer, conformément à la situation, les règles de la conduite d'entretien.	C5		x	



3.2 Objectif particulier

L'assistante en podologie CFC conseille et informe les patients sur le déroulement ultérieur de la thérapie.

Objectifs évaluateurs		Niveau de C.	Ecole	Entreprise	CI
L'assistante en podologie CFC est en mesure de...					
3.2.1	...expliquer à une professionnelle les limites de l'activité podologique	C2	x		
3.2.2	...identifier les limites de sa propre activité podologique et les respecter	C3		x	
3.2.3	...nommer les spécialistes et les offices auxquels les patients peuvent être adressés	C2	x		
3.2.4	...transmettre correctement les informations aux instances ad hoc (patients, supérieures hiérarchiques, médecins, services d'aide et de soins à domicile, p. ex.)	C3		x	
3.2.5	...enregistrer de nouvelles informations et les intégrer au dossier de traitement	C3		x	
3.2.6	...informer et conseiller les patients sur les perspectives de traitement et leurs différentes phases.	C5		x	

3.3 Objectif particulier

L'assistante en podologie CFC apprend aux patients les mesures préventives leur permettant de prendre soin de leurs pieds, et recommande éventuellement les produits nécessaires.

Objectifs évaluateurs		Niveau de C.	Ecole	Entreprise	CI
L'assistante en podologie CFC est en mesure de...					
3.3.1	...expliquer aux patients les mesures de soutien appropriées à la personne et à la situation	C5		x	
3.3.2	...justifier vis-à-vis des patients l'utilisation de produits podologiques, en langage compréhensible	C3		x	
3.3.3	...expliquer aux patients l'utilisation et l'application de produits podologiques.	C3		x	



3.4 Objectif particulier

L'assistante en podologie CFC applique les méthodes de contrôle d'infection, de décontamination et de désinfection dans son activité professionnelle.

Objectifs évaluateurs		Niveau de C.	Ecole	Entreprise	CI
L'assistante en podologie CFC est en mesure de...					
3.4.1	...expliquer à une professionnelle l'importance des principes de décontamination, de désinfection et de recyclage déterminants pour l'activité professionnelle	C2	x		
3.4.2	...respecter, en tout temps, les principes de décontamination, de désinfection et de recyclage	C3		x	
3.4.3	...identifier, sur la base d'exemples, les situations exceptionnelles nécessitant une décontamination, une désinfection ou un recyclage	C3	x		
3.4.4	...expliquer, sur la base d'exemples donnés, la procédure de décontamination, de désinfection et de recyclage.	C2	x		

3.5 Objectif particulier

L'assistante en podologie CFC applique des mesures d'autoprotection lors de maladies transmissibles.

Objectifs évaluateurs		Niveau de C.	Ecole	Entreprise	CI
L'assistante en podologie CFC est en mesure de...					
3.5.1	...expliquer, à sa manière, les bases des mesures de l'entreprise et des normes de sécurité en matière d'auto-protection	C2	x		
3.5.2	...respecter les normes de sécurité en matière d'autoprotection dans le cas de maladies transmissibles et d'appliquer les mesures prévues à ce sujet par l'entreprise	C3		x	
3.5.3	...expliquer, à sa manière, la nécessité des mesures et des normes de sécurité en matière d'autoprotection dans le cas de maladies transmissibles.	C2	x		



4. Poste de travail / Organisation

Objectif général

La préparation et l'entretien du poste de travail sont très importants dans l'activité podologique en raison du danger potentiel de maladies infectieuses ou transmissibles. On attend de l'assistante en podologie CFC qu'elle agisse de manière autonome en matière d'hygiène.

Les tâches administratives et organisationnelles font également partie du quotidien d'assistante en podologie CFC. Celle-ci peut les assumer de manière autonome pour son propre domaine de travail. Une bonne planification du travail facilite l'efficacité.

L'entretien professionnel du poste de travail, dans le respect des principes d'hygiène, est l'un des contenus centraux de la formation podologique. Il faut enseigner des techniques de travail permettant de faciliter l'organisation de la podologie à son poste.

Compétences méthodologiques:	techniques de travail, approche et action interdisciplinaires axées sur les processus, stratégies d'apprentissage
Compétences sociales et personnelles:	autonomie et responsabilité, discrétion, attitude orientée vers les patients, apprentissage la vie durant, flexibilité, aptitude à la communication, capacité de gérer des conflits, aptitude au travail en équipe, aptitude au transfert, observation des convenances et présentation adaptée à la situation, résistance physique et psychique

4.1 Objectif particulier

L'assistante en podologie CFC a conscience de l'importance de travailler selon les principes d'hygiène, d'exactitude et d'efficacité.

Objectifs évaluateurs		Niveau de C.	Ecole	Entreprise	CI
L'assistante en podologie CFC est en mesure de...					
4.1.1	...expliquer à une professionnelle les principes de la stérilisation	C2	x		
4.1.2	...respecter en tout temps les principes de la stérilisation conformément aux normes professionnelles	C3		x	
4.1.3	...vérifier le respect des principes mentionnés ci-dessus dans le déroulement de son travail	C3		x	
4.1.4	...expliquer à une professionnelle les principes d'hygiène personnelle selon les normes professionnelles	C2	x		
4.1.5	...respecter en tout temps les principes d'hygiène personnelle selon les normes professionnelles	C3		x	
4.1.6	...effectuer son travail de manière précise et efficace en tout temps.	C3		x	



4.2 Objectif particulier

L'assistante en podologie CFC planifie le déroulement de son travail quotidien.

Objectifs évaluateurs		Niveau de C.	Ecole	Entreprise	CI
L'assistante en podologie CFC est en mesure de...					
4.2.1	...expliquer à une professionnelle le maniement des divers instruments de planification internes (agenda, plan de travail, etc.)	C2		x	
4.2.2	...planifier le travail en utilisant les outils à disposition et en tenant compte du temps et des ressources	C5		x	
4.2.3	...établir un plan de travail selon les méthodes spécifiques à la profession	C3	x		
4.2.4	...expliquer, à sa manière, comment les aspects ergonomiques peuvent être intégrés au travail quotidien.	C2			x

4.3 Objectif particulier

L'assistante en podologie CFC assume la responsabilité de l'entretien de son poste de travail dans le respect des principes d'hygiène.

Objectifs évaluateurs		Niveau de C.	Ecole	Entreprise	CI
L'assistante en podologie CFC est en mesure de...					
4.3.1	...expliquer à une professionnelle les principes du nettoyage de son poste de travail et des instruments	C2	x		
4.3.2	...expliquer à une professionnelle l'effet recherché des produits utilisés	C2	x		
4.3.3	...utiliser, de manière appropriée, les produits et instruments de nettoyage et de désinfection des locaux, du mobilier et du matériel	C3		x	
4.3.4	...respecter les normes de l'entreprise pour l'entretien du poste de travail	C3		x	
4.3.5	...d'expliquer à une professionnelle l'usage responsable des produits de nettoyage et de désinfection	C2	x		
4.3.6	...appliquer les règles de la protection de l'environnement dans l'utilisation des produits d'entretien et de désinfection.	C3		x	



4.4 Objectif particulier

L'assistante en podologie CFC effectue les tâches administratives relevant de son activité professionnelle.

Objectifs évaluateurs

Objectifs évaluateurs		Niveau de C.	Ecole	Entreprise	CI
L'assistante en podologie CFC est en mesure de...					
4.4.1	...accomplir, de manière appropriée, des travaux administratifs simples tels que gérer l'agenda, répondre au téléphone, tenir la caisse, établir des factures et des quittances, contrôler les commandes	C3		x	
4.4.2	...expliquer les règles de la prise en charge des clients au téléphone et à la réception.	C2	x		



5. Assurance qualité

Objectif général

L'assurance qualité est une préoccupation centrale du monde du travail actuel. L'assistante en podologie CFC vérifie l'efficacité de son propre travail et prend les mesures requises à ce sujet. Le droit, les lois, les ordonnances cantonales, les normes de qualité de l'entreprise et les principes éthiques forment le cadre de l'activité podologique, dont l'assurance qualité doit tenir compte.

Pour pouvoir respecter les normes professionnelles ou les développer, on attend de l'assistante en podologie CFC qu'elle s'informe sur les mesures de formation complémentaire et continue existantes. Elle doit, de plus, être au courant de l'évolution médicale et technique concernant sa profession.

L'assistante en podologie CFC devant tenir compte des principes juridiques, des normes de qualité de l'entreprise ainsi que des principes déontologiques, il est nécessaire que la formation comprenne de tels contenus. Il faut, de plus, sensibiliser l'assistante en podologie CFC durant la formation à l'importance de son propre développement professionnel et à l'évolution de la profession.

Compétences méthodologiques: techniques de travail, approche et action interdisciplinaires axées sur les processus, stratégies d'apprentissage
Compétences sociales et personnelles: autonomie et responsabilité, apprentissage la vie durant, flexibilité, aptitude à la communication, capacité de gérer des conflits, aptitude au travail en équipe, aptitude au transfert, résistance physique et psychique

5.1 Objectif particulier

L'assistante en podologie CFC respecte les règles déontologiques, les principes éthiques ainsi que les ordonnances cantonales, les droits et les lois.

Objectifs évaluateurs		Niveau de C.	Ecole	Entreprise	CI
L'assistante en podologie CFC est en mesure de...					
5.1.1	...expliquer à une professionnelle la notion d'éthique	C2	x		
5.1.2	...décrire les principes éthiques essentiels de l'activité professionnelle	C2	x		
5.1.3	...justifier envers une professionnelle l'importance des principes éthiques décrits	C3	x		
5.1.4	...respecter les principes éthiques essentiels de l'activité professionnelle	C5		x	
5.1.5	...expliquer à une professionnelle, sur la base d'un exemple donné, l'importance des principes éthiques de la profession	C5	x		
5.1.6	...expliquer les ordonnances cantonales, les lois et les droits déterminants pour l'exercice de la profession	C2	x		



5.1.7	...respecter les ordonnances cantonales, les lois et les droits déterminants pour l'exercice de la profession	C5		x	
5.1.8	...justifier en quoi les principes éthiques forment un fondement essentiel de la profession et contribuent à l'assurance qualité	C5	x		
5.1.9	...justifier en quoi les ordonnances cantonales, les lois et les droits constituent un fondement essentiel de la profession et contribuent à l'assurance qualité.	C5	x		

5.2 Objectif particulier

L'assistante en podologie CFC évalue régulièrement ses activités de soins.

Objectifs évaluateurs		Niveau de C.	Ecole	Entreprise	CI
L'assistante en podologie CFC est en mesure de...					
5.2.1	...expliquer à une professionnelle la définition des normes et critères de qualité	C2	x		
5.2.2	...appliquer les normes et critères de qualité de l'entreprise	C3		x	
5.2.3	...analyser son activité à la lumière de normes et critères de qualité	C4	x		
5.2.4	...analyser son activité à la lumière des normes et critères de qualité existants et l'y adapter.	C6		x	

5.3 Objectif particulier

L'assistante en podologie CFC s'informe des progrès médicaux et techniques, et applique ses nouvelles connaissances.

Objectifs évaluateurs		Niveau de C.	Ecole	Entreprise	CI
L'assistante en podologie CFC est en mesure de...					
5.3.1	...énumérer les sources principales d'informations professionnelles	C1	x		
5.3.2	...se procurer, de son propre chef, des informations provenant de publications professionnelles récentes	C3	x		
5.3.3	...décrire le rapport de ces informations avec sa pratique	C4	x		
5.3.4	...évaluer la formation complémentaire et continue en fonction de ses besoins	C5	x		
5.3.5	...analyser l'importance de nouvelles connaissances pour sa pratique professionnelle	C4	x		
5.3.6	...proposer l'utilisation de nouvelles connaissances servant à faire évoluer la pratique professionnelle.	C6		x	



Compétences méthodologiques, sociales et personnelles

Compétences méthodologiques

Techniques de travail

Dans l'activité professionnelle, l'assistante en podologie CFC applique des techniques et des méthodes qui lui permettent d'accomplir ses tâches de manière professionnelle et efficace, de fixer des priorités et de réaliser des procédures de manière systématique, correcte, économique et ergonomique. Elle planifie, organise et documente son travail. Elle évalue systématiquement sa procédure de travail.

Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus

La podologie, en tant que profession de la santé, apporte sa contribution au maintien de la santé de la population, en tant que partenaire des différentes disciplines et professions dans le domaine de la santé. L'assistante en podologie CFC est consciente du champ de compétences et du contexte spécifique à sa profession. Elle est au courant de l'existence d'interfaces entre ses activités et son offre professionnelle et celles d'autres professions.

Stratégies d'apprentissage

L'assistante en podologie CFC connaît son propre style et comportement face à l'apprentissage et les adapte en fonction de la situation. Elle travaille à l'aide de stratégies efficaces qui lui procurent plaisir, succès et satisfaction dans un processus d'apprentissage, récurrent et autonome.

Méthodes en matière de conseil et d'encadrement

Des informations compréhensibles et un encadrement orienté vers les patients sont fondamentaux pour motiver ces personnes à collaborer dans la résolution de problèmes podologiques. L'assistante en podologie CFC applique, dans le cadre de ses compétences, des méthodes simples en matière de conseil et d'encadrement, qui soient sûres et adaptées à la situation.

Compétences sociales et personnelles

Autonomie et responsabilité

L'exercice de la profession exige une conscience prononcée des responsabilités ainsi qu'une compréhension claire des compétences et du rôle professionnels. L'assistante en podologie CFC assume la coresponsabilité du maintien de la santé et du bien-être des patients dont elle a la charge. Parallèlement, elle est responsable de sa propre santé. Elle est consciente de sa responsabilité et respecte les limites de son autonomie.

Discrétion

Dans le domaine de la santé, le secret professionnel, le devoir de réserve et la protection des données des patients sont primordiaux. Leur respect est un élément central du comportement professionnel. Leur non-respect peut conduire à des sanctions pénales et altérer la relation de confiance avec les patients. L'assistante en podologie CFC, consciente de leur importance, les intègre systématiquement dans sa pratique professionnelle.



Attitude orientée vers les patients

La pratique podologique suppose une interaction directe avec les patients. Cela exige de faire preuve d'empathie et la capacité de s'engager pour répondre aux besoins spécifiques de chaque situation, tout en gardant la distance professionnelle requise. Ainsi, l'assistante en podologie CFC doit développer la capacité de se centrer et se décentrer.

Apprentissage la vie durant

Le domaine de la santé est marqué par l'évolution scientifique, technologique, sociale et économique. Etant donné qu'elle en fait partie, la podologie doit s'adapter rapidement aux besoins et aux conditions changeantes. L'assistante en podologie CFC en est consciente. Elle est prête à développer connaissances et capacités nouvelles en apprenant tout au long de sa vie professionnelle. Elle est ouverte aux innovations, elle participe au développement de la profession ainsi qu'à son évolution par sa réflexion créative. De plus, elle contribue à renforcer sa compétitivité sur le marché du travail et à fortifier sa personnalité.

Flexibilité

L'évolution de la profession et la diversité des situations de soin exigent une attitude ouverte et flexible dans l'exercice de la profession. L'assistante en podologie CFC doit s'adapter en permanence aux situations individuelles des patients, ainsi qu'aux conditions de pratiques, ceci tout en respectant les principes professionnels.

Aptitude à la communication

Dans l'activité podologique, la communication a lieu à différents niveaux et avec différents interlocuteurs. Avec les patients, une communication ciblée et adaptée à la situation est centrale. L'expression verbale et non verbale y joue un rôle important. Avec ses collègues ou d'autres professionnelles, la communication est ciblée sur les questions professionnelles. L'assistante en podologie CFC maîtrise les règles fondamentales de la communication, et communique de façon appropriée avec les différents interlocuteurs rencontrés dans les situations professionnelles.

Capacité de gérer des conflits

Les attentes et les besoins des patients peuvent être en contradiction avec le point de vue podologique. Des opinions différentes peuvent aussi surgir avec la supérieure ou les autres professionnelles. L'assistante en podologie CFC s'y confronte, elle accepte des points de vue différents, discute de manière factuelle et recherche des solutions constructives.

Aptitude au travail en équipe

L'assistante en podologie CFC peut être engagée dans des équipes plus ou moins grandes. Elle est capable de travailler en équipe. Elle connaît les règles qui régissent un travail en équipe réussi et les applique dans son travail quotidien.

Aptitude au transfert

La professionnelle doit être capable de mobiliser les connaissances acquises dans l'activité professionnelle, et d'en transférer les expériences à de nouvelles situations. L'assistante en podologie CFC connecte les connaissances de base aux situations professionnelles et les applique dans des situations nouvelles.



Observation des convenances et présentation adaptée à la situation

Afin de gagner la confiance des patients, et de collaborer de manière constructive avec la supérieure et les autres professionnelles, il convient d'avoir un comportement respectueux, poli ainsi que de faire preuve de confiance en soi. L'assistante en podologie CFC développe une attitude et un comportement adaptés à la situation professionnelle.

Résistance physique et psychique

L'assistante en podologie CFC est confrontée aux patients dont l'état de santé physique et/ou psychique fluctue et dont les situations de vie diverses peuvent être stressantes. Elle est capable de résister au stress et sait quand elle a besoin d'aide.



Plan de formation Partie B

Grille horaire

	1 ^{re} année de la formation initiale	2 ^e année de la formation initiale	3 ^e année de la formation initiale	Total
Orthopédie technique	30	30	40	100
Anatomie générale/physiologie	50	40		90
Biologie générale/bactériologie/ microbiologie/infection	50	50		100
Pharmacologie/stérilisation/désinfection	40	30	30	100
Anatomie spéciale/orthopédie		50	50	100
Pathologie/dermatologie			65	65
Ethique professionnelle et normes professionnelles/droit des patients	30		15	45
Gymnastique et sports	40	40	40	120
Culture générale	120	120	120	360
Nombre total de périodes d'enseignement	360	360	360	1080



Plan de formation partie C

Procédure de qualification

1. Organisation

- 1.1. La procédure de qualification s'effectue dans l'entreprise formatrice, dans une entreprise appropriée ou dans une école professionnelle. Un poste de travail et les installations requises doivent être mis à disposition de la personne en formation dans un état irréprochable.
- 1.2. Si la procédure de qualification se déroule dans l'entreprise formatrice, celle-ci est obligée de mettre à disposition, sans interruption, l'ensemble des installations et instruments nécessaires.
- 1.3. Le dossier de formation peut être utilisé comme aide dans le domaine de qualification „travaux pratiques“.
- 1.4. La personne en formation se voit remettre un guide de l'examen. Ce dernier indique, notamment, la durée approximative nécessaire à l'examen des différents points d'appréciation.

2. Domaines de qualification

2.1 Travaux pratiques

Durée: 5 heures

<i>Point d'appréciation</i>	<i>Contenu</i>	<i>Objectif particulier/évaluateur</i>
Position 1	Aménagement de la place de travail, anamnèse, désinfection	Objectif général 1/Objectifs particuliers 1.1, 1.2, 1.3, 1.4, 1.5, 1.6 Objectif général 2/Objectif particulier 2.7 Objectif général 3/Objectifs particuliers 3.2, 3.3, 3.4, 3.5 Objectif général 4/Objectifs particuliers 4.1, 4.2, 4.3
Position 2	Traitement du pied	Objectif général 2/Objectifs particuliers 2.1, 2.2, 2.3
Position 3	Technique de pansement	Objectif général 2/Objectif particulier 2.4
Position 4	Massage du pied et de la cheville	Objectif général 2/Objectif particulier 2.5
Position 5	Orthonyxie	Objectif général 2/Objectif particulier 2.2
Position 6	Onychoplastie	Objectif général 2/Objectif particulier 2.2
Position 7	Orthoplastie	Objectif général 2/Objectif particulier 2.4
Position 8	Prise en charge des patients / conseil	Objectif général 1/Objectifs particuliers 1.1, 1.2, 1.3, 1.5, 1.6 Objectif général 2/Objectifs particuliers 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.8 Objectif général 2/Objectifs particuliers 3.1, 3.2, 3.3



2.2. Connaissances professionnelles

Durée: 4.5 heures

Position	Contenu	Objectif général/Objectif particulier
Position 1	Désinfection, hygiène, stérilisation, pharmacologie	Objectif général 1/Objectifs particuliers 1.1, 1.3, Objectif général 2/Objectif particulier 2.3 Objectif général 3/Objectif particulier 3.4 Objectif général 4/Objectifs particuliers 4.1, 4.3
Position 2	Biologie générale, bactériologie, microbiologie, infection, anatomie générale, physiologie	Objectif général 1/Objectif particulier 1.1
Position 3	Orthopédie technique	Objectif général 1/Objectifs particuliers 1.1, 1.3, 1.4 Objectif général 2/Objectif particulier 2.5
Position 4	Anatomie spéciale, orthopédie, pathologie, dermatologie	Objectif général 1/Objectifs particuliers 1.1, 1.3, 1.4 Objectif général 2/Objectif particulier 2.5
Position 5	Entretien de synthèse (recouvrant plusieurs domaines, en sus éthique professionnelle, droit des patients) durée : 30 minutes	Objectif général 1/Objectifs particuliers 1.1, 1.2, 1.3, 1.4, 1.5 Objectif général 2/Objectifs particuliers 2.3, 2.5, 2.6, 2.8 Objectif général 3/Objectifs particuliers 3.1, 3.2, 3.4, 3.5 Objectif général 4/Objectifs particuliers 4.1, 4.2, 4.3, 4.4 Objectif général 5/Objectifs particuliers 5.1, 5.2, 5.3

2.3 Enseignement des connaissances professionnelles

Compte la note d'école de l'école professionnelle, qui représente la moyenne des notes semestrielles dans les connaissances professionnelles.

2.4 Culture générale

L'examen final dans le domaine de qualification « culture générale » est régi par le plan d'études cadre établi par l'OFFT.

3. Evaluation

Les prestations finales de la procédure de qualification sont notées de 6 à 1. Des demi-notes sont admises.

- 3.1 La note de chaque domaine de qualification, qui se compose des points d'appréciation particuliers, constitue la moyenne, elle est arrondie à une décimale après la virgule.
- 3.2 La note moyenne et la note des prestations de chaque domaine de qualification figurent dans le carnet de notes.
- 3.3 Echelle des notes

Notes	Qualification
6	Très bien
5	Bien
4	Satisfaisant
3	Faible
2	Très faible
1	Inutilisable



- 3.4 Les domaines de qualifications ci-dessous sont pondérés et évalués pour la réussite de la procédure de qualification:
- travaux pratiques, compte double
 - connaissances professionnelles
 - enseignement des connaissances professionnelles
 - culture générale.
- 3.5 La note moyenne correspond à la moyenne des notes des diverses qualifications arrondie à une décimale après la virgule (voir 3.4).



Plan de formation Partie D

Organisation, répartition et durée des cours interentreprises

1. Instance responsable

L'instance responsable des cours interentreprises est l'Association Suisse des Podologues ASP.

2. Organes

Les organes en sont:

- a. la commission de surveillance,
- b. les commissions de cours.

Les commissions se constituent elles-mêmes et adoptent un règlement d'organisation.

3. Convocation

3.1. Les prestataires de cours édictent des convocations personnelles, d'entente avec les autorités cantonales responsables. Lesdites convocations sont envoyées aux entreprises d'apprentissage à l'attention des personnes en formation.

3.2. Si les personnes en formation ne peuvent participer aux cours interentreprises pour une raison justifiée (maladie certifiée par un médecin, accident), la formatrice ou le formateur communique celle-ci immédiatement aux autorités cantonales par écrit.

4. Moment, durée et sujets principaux

4.1. Les cours interentreprises durent:

- a. 7 jours de 8 heures au maximum durant la 1^{re} année d'apprentissage (cours I)
- b. 7 jours de 8 heures au maximum durant la 2^e année d'apprentissage (cours II)
- c. 4 jours de 8 heures au maximum durant la 3^e année d'apprentissage (cours III).

4.2. Les cours interentreprises comprennent:

a. Cours I, sujet principal

Transmettre et introduire les connaissances de base dans les domaines suivants: conseil aux patients, anamnèse, terminologie, techniques podologiques diverses, orthonyxie, onychoplastie, technique de pansement, orthèse, massage du pied et de la cheville (stérilisation, désinfection, nettoyage et entretien des instruments, assurance qualité).



b. Cours II, sujet principal

Approfondir les connaissances de base dans les domaines suivants : conseil aux patients, anamnèse, terminologie, techniques podologiques diverses, orthonyxie, onychoplastie, technique de pansement, orthèse, massage du pied et de la cheville (stérilisation, désinfection, nettoyage et entretien des instruments, assurance qualité).

c. Cours III, sujet principal

Appliquer les connaissances de base à des exemples et les employer dans les domaines suivants: conseil aux patients, anamnèse, terminologie, techniques podologiques diverses, orthonyxie, onychoplastie, technique de pansement, orthèse, massage du pied et de la cheville (stérilisation, désinfection, nettoyage et entretien des instruments, assurance qualité).

4.3. Les autorités des cantons où se tiennent les cours interentreprises peuvent les visiter en tout temps.



Approbation et mise en vigueur

Dispositions finales :

Le plan de formation sur la formation professionnelle initiale d'assistante ou assistant en podologie CFC du 13 mai 2005 est abrogé.

Le présent plan de formation est approuvé et mis en vigueur par l'OFFT le 1er janvier 2013.

Association Suisse des Podologues (ASP)

La présidente :

Edith Dürrenberger

Le vice-président :

Mario Malgaroli

Société Suisse des Podologues (SSP)

La présidente :

Anne Ferro

La vice-présidente :

Céline Margueron

Ce plan de formation a été approuvé par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie conformément à l'article 10, 1er alinéa de l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale d'assistante ou assistant en podologie CFC du 26 septembre 2012.

Berne, le 26 septembre 2012

Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie

Le vice-directeur exécutif :

Blaise Roulet



Annexe au plan de formation

Liste et provenance des documents relatifs à la mise en œuvre de la formation professionnelle initiale d'assistante ou assistant en podologie CFC

du 26 septembre 2012

Ordonnance sur la formation professionnelle initiale d'assistante ou d'assistant en podologie du 26 septembre 2012	Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie, www.bbt.admin.ch
Plan de formation du 26 septembre 2012	Association Suisse des Podologues ASP www.podologie.ch
Filière modèle	Association Suisse des Podologues ASP www.podologie.ch
Liste des équipements minimaux	Association Suisse des Podologues ASP www.podologie.ch
Guide de la documentation d'apprentissage et des modèles	Association Suisse des Podologues ASP www.podologie.ch CSFO Centre suisse de services Formation professionnelle, orientation professionnelle, universitaire et de carrière, www.csfo.ch
Rapport de formation	Association Suisse des Podologues ASP www.podologie.ch CSFO Centre suisse de services Formation professionnelle, orientation professionnelle, universitaire et de carrière, www.csfo.ch
Guide relatif à la procédure de qualification	Association Suisse des Podologues ASP www.podologie.ch
Formulaire de notes	Association Suisse des Podologues ASP www.podologie.ch